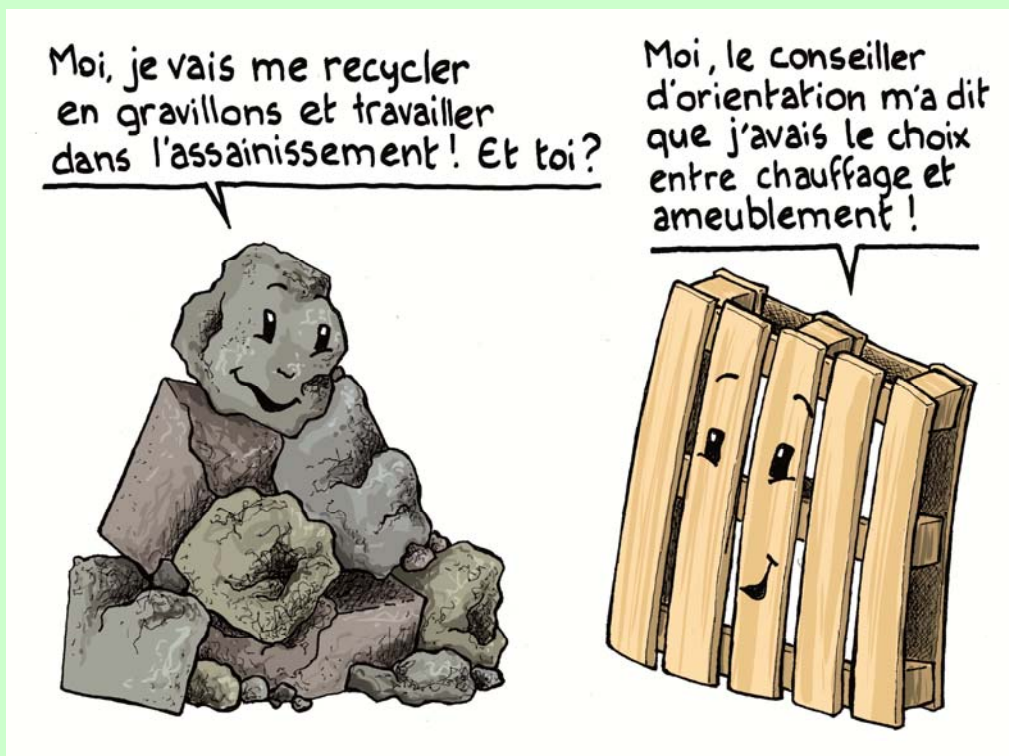


Rapport annuel d'activités

Contrat d'Objectif Territorial

Année 4 (2012-2013)



Sommaire

1	La gestion globale des déchets du Finistère	4
2	Les actions réalisées en 2013	4
2.1	Optimisation de l'organisation territoriale	4
2.2	Accompagnement des projets d'installation de traitement.....	5
2.3	Groupe de travail sur les coûts de la gestion des déchets.....	5
2.4	Groupe de travail sur la Tarification Incitative.....	6
2.5	Groupe de travail sur la valorisation des matériaux recyclés	6
2.6	Groupe de travail sur les Responsabilités Elargies du Producteur	6
2.7	La répartition du temps sur les actions réalisées.....	6
3	Bilan de l'année 4	7
4	Valorisation du programme d'actions.....	7
5	Formation	8
6	Programme d'actions et budget prévisionnel pour l'année 5	8

Annexe 1 : fiches action Année 4

- Stratégie foncière pour l'implantation d'Installation de stockage de déchets non dangereux
- Optimisation territoriale : étude sur le regroupement des syndicats de traitement du sud Finistère
- Accompagnement des projets d'installation de stockage
- Groupe de travail sur les coûts de la gestion des déchets
- Groupe de travail sur la tarification incitative
- Groupe de travail sur la valorisation des mâchefers et autres matériaux recyclés

Annexe 2 : Bilan des actions de l'année 4

Annexe 3 : Synthèse de la consommation budgétaire Année 4

Annexe 4 : Planning prévisionnel de réalisation des actions 2014-2015

Annexe 5 : Nouvelles fiches action pour l'année 2014

- Etude territoriale sur le besoin en installation de stockage de déchets inertes

Annexe 6 : Fiche départementale 2012 de la gestion des déchets

Lors de la séance plénière du 25 juin 2009, le Conseil général du Finistère a confié au SYMEED29 la **mission d’animer et de piloter certaines actions départementales** sur deux des trois axes structurants le Plan départemental de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés (Plan Déchets) :

- la Prévention des déchets (axe 1) ;
- **l’organisation durable et la responsabilité locale** (axe 3).

Afin de mener à bien ces missions, **deux accords-cadre tri-partites** ont été signés entre l’Agence de l’Environnement et de Maîtrise de l’Energie (ADEME), le Conseil général du Finistère (CG 29) et le Syndicat Mixte d’Etudes pour une gestion durable des Déchets (SYMEED29) :

- Animation du Plan Départemental de prévention des déchets ;
- **Mise en œuvre d’un Contrat d’Objectif Territorial (COT).**

Depuis le 1^{er} octobre 2009, le SYMEED29 dispose d’un chargé de mission dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat d’Objectif Territorial afin d’animer l’axe 3 du Plan Déchets du Finistère. L’objet principal de cette mission est de mener des **actions de concertation et d’amélioration de la gestion des déchets sur le territoire**. Un programme d’actions a été défini préalablement à la signature du COT. De nouvelles actions sont progressivement venues enrichir ce programme de travail en fonction de l’actualité et des besoins des collectivités.

Ce COT présente des spécificités liées aux compétences du SYMEED29.

- son domaine d’action se limite aux déchets alors que l’énergie peut également constituer une des composantes du dispositif ;
- la prévention des déchets en est exclue puisque le SYMEED29 a également recruté un chargé de mission sur ce volet afin de mettre en œuvre le plan départemental de prévention des déchets ; toutefois une articulation transversale entre les deux dispositifs fonctionne selon les dossiers pilotés ;
- le SYMEED29 est un syndicat d’études et non une collectivité ou un établissement public compétent en matière de gestion des déchets. Ainsi, les actions réalisées ne correspondent pas toujours à celles engagées par d’autres COT ailleurs en France.

L’objet de ce rapport est de **présenter les actions réalisées au cours de la quatrième année** de ce programme, de faire un bilan général du COT sur la période écoulée et de présenter le projet de programme d’actions pour l’année 5, dernière année du contrat COT.

Le présent rapport se décompose en six parties :

- la gestion globale des déchets du territoire en 2012;
- la présentation des actions en cours et/ou réalisées ;
- le bilan de l’année 4 ;
- la valorisation du programme d’actions ;
- la formation ;
- les propositions d’actions pour l’année 5 du contrat COT .

Des annexes en complètent la présentation.

1 La gestion globale des déchets du Finistère

Le département du Finistère compte 27 EPCI de compétence collecte et 15 EPCI de compétence traitement sur un territoire accueillant une population de 994 465 habitants DGF.

En 2012, **708 000 tonnes** de déchets ménagers et assimilés (DMA) ont été produits. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 231 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, soit **232 kg/hab/an**, en baisse de 3,7% par rapport à 2011 ;
- 87 000 tonnes d'emballages ménagers, soit **87 kg/hab/an**, en baisse de 2,4% par rapport à 2011 ;
- 390 000 tonnes en déchèterie, soit **392 kg/hab/an**, en hausse de 2 % par rapport à 2011.

Le ratio moyen de production de déchets d'un habitant est de **712 kg/hab/an**. Le Plan Déchets du Finistère, adopté le 22 octobre 2009, a pour objectif de ramener cette production à 649 kg/hab/an en 2018, avec une étape intermédiaire à 731 kg/hab/an en 2013.

En terme de valorisation, **81,5 % des DMA** font l'objet d'une valorisation énergétique, matière ou organique. Ce taux de valorisation élevé est notamment lié aux quantités importantes de déchets verts (28 % du tonnage 2012) et à la valorisation énergétique de 95 % des ordures ménagères résiduelles (OMr). Le taux de valorisation matière était, quant à lui, de 17,5 % pour 2012.

Il est important de noter que **la valorisation a augmenté globalement de 1,5% entre 2011 et 2012** avec des constats différents selon le type de valorisation :

- + 10,9 % pour la valorisation matière ;
- +7,8 % pour la valorisation organique.

La fiche départementale présentant une synthèse de ces données est jointe en annexe 6.

2 Les actions réalisées en 2013

2.1 Optimisation de l'organisation territoriale

Cette action a débuté dès 2009 lors de la création de la mission « coopérations territoriales » avec la réalisation d'une étude juridique sur les modes de coopération en terme de traitement de déchets. 2013 aura été l'année de la **concrétisation de cette volonté d'organisation durable sur le Nord Finistère** avec :

- L'évolution des statuts du SIVALOM : abandon de la compétence « traitement des déchets » redonnée aux 2 communautés de communes adhérentes ;
- L'évolution des statuts de la SEM SOTRAVAL : création d'une société publique locale et d'un groupement d'intérêt économique.

Ainsi, aujourd'hui, les 10 collectivités à compétence « traitement des déchets » du Nord du département sont actionnaires de « SOTRAVAL », **société publique de traitement des déchets permettant de garantir une organisation durable**.

Au niveau du sud Finistère, 3 collectivités ont sollicité le SYMEED29 pour la réalisation d'une étude sur les impacts concrets de la création d'un syndicat mixte unique. Cette étude a démarré au mois d'octobre 2013 et devrait se terminer à la fin de l'année 2014. Les 3 collectivités s'impliquent très fortement dans la réalisation de cette étude, essentiellement financière. Le SYMEED29 joue uniquement le rôle de coordinateur et de lieu d'échanges.

2.2 Accompagnement des projets d'installation de traitement

L'action sur l'accompagnement des projets d'installation de traitement est structurée autour de trois projets :

- **Etude de pré faisabilité d'une ISDND** sur le site de Kerolzec à Saint Martin des champs à la demande de Morlaix Communauté ;
- Création d'une **boîte à outils méthodologique** à destination des porteurs de projet d'installation de stockage de déchets inertes ;
- **Stratégie foncière pour la création d'ISDND.**

L'étude de pré faisabilité d'une ISDND sur le site de Kerolzec à Saint Martin des Champs, engagée en 2008 par le SYMEED29 à la demande de Morlaix Communauté, est terminée, après différentes réunions de présentation et de concertation avec Morlaix communauté. Ces réunions de présentation et de concertation ont notamment eu pour enjeu de **redéfinir et repositionner les rôles du SYMEED29 et de Morlaix communauté** pour la réalisation des études complémentaires à réaliser dans la continuité de l'étude de pré faisabilité. Il est prévu une **prise de décision de la part de Morlaix communauté au cours du dernier trimestre 2013** sur la réalisation ou non des études complémentaires.

En parallèle, **en partenariat avec les membres de la commission d'élaboration du Plan BTP**, une boîte à outils méthodologique a été créée pour **accompagner les porteurs de projet d'installations de stockage de déchets inertes** sur le département. L'objectif de cette boîte à outils est de fournir les différents outils méthodologiques permettant au porteur de projet de définir sa stratégie pour partager et informer sur son projet. Cette boîte à outils sera **diffusée en 2014** à l'ensemble des acteurs concernés. Plus concrètement, deux projets d'ISDI ont particulièrement été suivis par le SYMEED29 et le Conseil général, sur les communes du Faou et de Kersaint-Plabennec. Après avoir rencontré et étudié les dossiers, le SYMEED29 et les services du Conseil général ont pu formuler un avis motivé et des recommandations auprès du Préfet. Ces deux projets, malgré des retours négatifs ont pu aboutir et se concrétiser.

Enfin, une action est menée sur la stratégie foncière pour la création d'ISDND sur le Finistère. Après la réalisation d'un bilan de cette stratégie menée entre 2005 et 2012, il a été décidé de **recréer une commission foncière**. Suite à deux réunions en début d'année 2013, la décision a été prise de **réactualiser l'étude de recherches de sites** menée en 2003. Cette étude technique est couplée à une **stratégie de concertation et d'information**. L'enjeu est l'appropriation de cette thématique et de leur rôle par les différents acteurs du territoire : collectivités, acteurs économiques et associatifs. Le positionnement du SYMEED29 est primordial pour que cette réactualisation aboutisse à la création d'ISDND. Ce positionnement est en cours de définition tout comme la stratégie globale, avec une définition de nouveaux critères, prévue sur une durée de 3 ans (juin 2016).

2.3 Groupe de travail sur les coûts de la gestion des déchets

Suite aux travaux de 2012 sur les coûts de la gestion des déchets et la publication du premier référentiel sur les coûts 2009/2010, dans un objectif d'observation des coûts de gestion des déchets sur le département, **un second référentiel sur les coûts 2011/2012** est en cours avec un travail spécifique sur le coût des emballages ménagers. Ce second référentiel sera présenté le 18 décembre 2013. En parallèle, des **actions de formation** ont été menées en 2013 :

- o Formation des **élus et cadres dirigeants** en février 2013 ;
- o Formation des techniciens à la matrice des coûts de la prévention des déchets ;
- o Formation des techniciens à une **méthode expérimentale de suivi-évaluation** de la politique déchets.

2.4 Groupe de travail sur la Tarification Incitative

Les travaux du groupe de travail sur la tarification incitative se sont poursuivis en 2013 avec une réunion sur les retours d'expérience de collectivités ayant mis en œuvre la redevance incitative et la réalisation d'une **étude sur les impacts de la tarification incitative sur les filières de traitement**. Cette étude a été réalisée dans le cadre des travaux du Plan Déchets et sera présentée le 18 décembre 2013.

Cette étude a permis de mettre en évidence les évolutions potentielles des flux de déchets à différentes échelles territoriales (département et syndicat de traitement) et donc les incidences sur les installations de traitement actuelles (unité de traitement des OMr et centre de tri principalement). Cette **étude servira particulièrement lors des travaux de révision des objectifs du Plan Déchets** prévus pour la fin du 1^{er} semestre 2014.

2.5 Groupe de travail sur la valorisation des matériaux recyclés

Suite aux travaux des groupes de travail « mâchefers » animés par le SYMEED29 et du « BTP » animés par le CG29 une **brochure d'information sur les matériaux recyclés** a été conçue au cours de l'année 2013. Une **stratégie de communication** est à définir dans la continuité de ces travaux, sur le second semestre 2014.

L'objectif de cette action est d'informer les porteurs de projet sur les matériaux recyclés afin de **développer leurs usages**. La stratégie d'information repose sur la brochure d'information et la réalisation de visites de sites, ainsi que sur l'organisation d'une conférence départementale. Les principaux publics cibles sont les **maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre**.

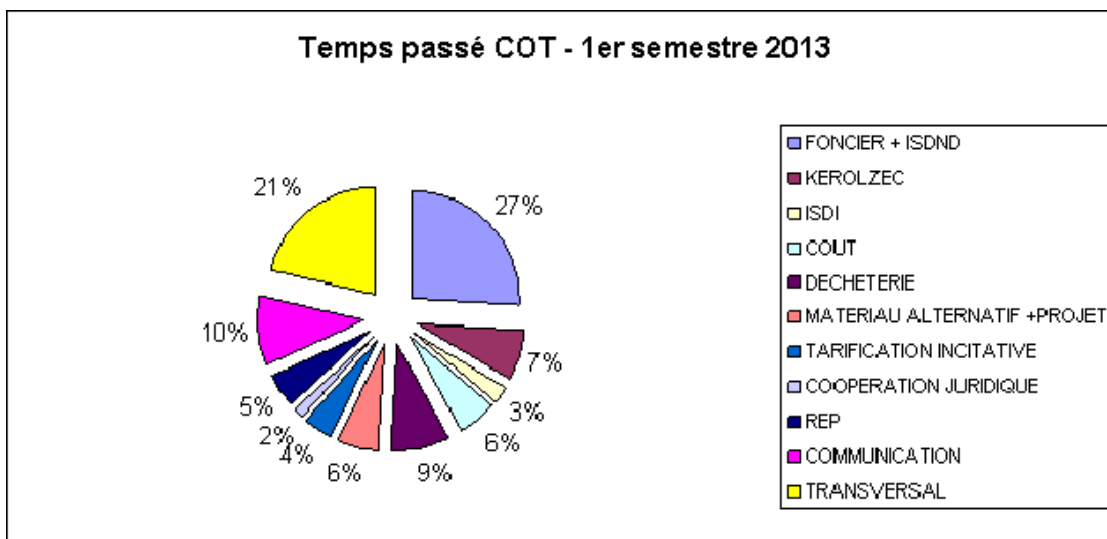
2.6 Groupe de travail sur les Responsabilités Elargies du Producteur

En 2013, l'actualité a été abondante sur la thématique des Responsabilités Elargies du Producteur avec la **mise en œuvre de 3 nouvelles REP** : DASRI, Ameublement et Déchets Dangereux Spécifiques (DDS). Ainsi, tous les mois, les techniciens des collectivités ont été destinataires d'informations relatives à ces nouvelles REP.

Sur la REP « Ameublement », une **demi-journée d'échanges** a été organisée au niveau régional entre les différents acteurs en partenariat avec les 3 autres Conseils généraux, la Région Bretagne et l'Ademe Bretagne. Cette réunion d'échanges a permis aux collectivités et aux acteurs de la filière d'avoir le même niveau d'information et ainsi pouvoir se préparer aux évolutions.

2.7 La répartition du temps sur les actions réalisées

Le graphique ci-contre montre l'utilisation du temps au cours du 1^{er} semestre 2013. **30 %** du temps est consacré aux **actions transversales** et aux actions de communication liées. **70 % du temps est donc consacré à la réalisation des actions**, dont 34 % sur la thématique « Installation de stockage de déchets non dangereux ».



3 Bilan de l'année 4

Cette quatrième année a permis de poursuivre des actions entamées depuis le début du contrat d'objectif territorial et d'engager de nouvelles actions.

Lors de cette quatrième année, aucune difficulté majeure n'a été rencontrée dans la réalisation des actions programmées. Les actions engagées se déroulent dans une **bonne dynamique de concertation, de participation et d'appropriation** par les adhérents du SYMEED29 et les partenaires.

Cette année a été marquée par un **temps fort sur la création d'installation de stockage de déchets non dangereux** tant sur l'étude de préféabilité sur Kerolzec que la stratégie foncière.

Concernant le budget de l'année 4, le montant consacré à la mise en œuvre du programme s'élève à 175 967,33 €. Les sommes se répartissent comme suit :

- 88 556,47 € pour l'axe 1 « animation – poste chargé de mission » y compris la prise en compte des dépenses liées, d'une part, à l'appui de la coordinatrice administrative et budgétaire (marchés, CAO, administration générale,...), d'autre part, au pilotage et à l'encadrement du chargé de mission par la responsable du SYMEED29 ;
- 67 460,47 € pour l'axe 2 « études », hors déduction des subventions allouées par le Conseil général et l'Ademe ;
- 19 950,47 € pour l'axe 3 « accompagnement (suivi-évaluation) »

Lors de cette quatrième année, il a été perçu près de 46 778 € de recettes dont 21 978 € liés à la convention tripartite CG-SYMEED29-Ademe et 24 800 € de subvention du Fonds Départemental de Maîtrise de la gestion des Déchets (FDMD)

4 Valorisation du programme d'actions

La valorisation des résultats issus des travaux du programme d'actions a mobilisé une **part importante de l'action du chargé de mission** : la présentation et le partage des résultats d'études avec les partenaires du SYMEED29 mais aussi auprès d'interlocuteurs nationaux ce qui permet à la fois d'échanger et de disposer de retours d'expériences.

Ainsi, au cours de l'année 2013, les résultats des études ont été communiqués à de nombreux acteurs en fonction du sujet :

- Transmission de l'ensemble des rapports à l'Ademe ;
- Mise à disposition des rapports à l'association Amorce ;
- Organisation de réunions de présentation au niveau départemental ;
- Présentation des résultats de **l'étude sur les coûts** au groupe de travail d'Amorce sur les coûts ;
- Présentation des résultats de **l'étude « encombrants »** au colloque Ademe « déchets et territoires » ;
- Présentation de l'action sur les **matériaux recyclés** au colloque d'Amorce sur la transition énergétique à Rouen ;
- Présentation de l'étude sur les coûts au réseau des observatoires locaux des déchets ;
- Présentation de **l'action sur les REP et sur les coûts** aux rencontres des syndicats départementaux organisées par Amorce ;
- Participation à une **table ronde sur l'organisation territoriale du tri des recyclables secs ménagers** organisés lors du colloque Filières et recyclage organisé par l'Ademe en octobre 2012 ;
- **Mise en ligne sur le site Internet** du SYMEED29 de l'ensemble de l'action « Contrat d'Objectif Territorial » : rapports, compte-rendu, présentations diverses ;
- Articles dans l'Echo de Nos poubelles, publication trimestrielle du SYMEED29 à destination de l'ensemble des élus finistériens ;
- **Mise en ligne sur le site Optigede** de l'ensemble des fiches actions. De nombreuses collectivités nous ont appelés pour obtenir des informations, particulièrement sur l'accompagnement des porteurs de projet d'installation de traitement et sur l'étude sur les coûts de gestion.

5 Formation

Vincent Garnier, chargé de mission COT, n'a pas participé à des formations Ademe au cours de l'année 2013, en l'absence de journées spécifiques. Par contre, il a participé aux formations, colloques, conférences et visites suivantes :

- Groupe de travail « stockage » (Paris - Amorce) ;
- Groupe de travail « financement » (Paris – Amorce) ;
- colloque « REP » en février 2013 (Paris – Amorce) ;
- formation « **fondamentaux maîtrise foncière** » en avril 2013 (Paris, Moniteur) ;
- formation « **techniques de prospection foncière** » en juin 2013 (Paris, Moniteur) ;
- rencontre des « syndicats départementaux » en juin 2013 (Albi – Amorce) ;
- Groupe de travail « stockage » en septembre 2013 (Paris, Amorce) ;
- assises des déchets en octobre 2013 (Nantes – DREAL) ;
- formation « **écriture journalistique** » en septembre et novembre 2013 (Nantes, Cegos).

6 Programme d'actions et budget prévisionnel pour l'année 5

Pour l'année 5, il est proposé de **poursuivre les actions entamées** depuis plusieurs années. En effet, de nombreuses actions sont en cours et devraient représenter plus de **90 % de la charge de travail** en y intégrant les 30 % d'actions transversales et de communication:

- Etude sur le regroupement des syndicats du sud Finistère (10% ETP) ;

- Stratégie foncière d'implantation d'ISDND (50 % ETP) ;
- Accompagnement de la réalisation des études complémentaires sur Kerolzec (10% ETP) ;
- Promotion des matériaux recyclés (10 % ETP);
- Groupe de travail sur la tarification incitative et sur les coûts de la gestion des déchets (10 % ETP) ;

Comme chaque année, la mission « coopérations territoriales » est chargée **d'animer un groupe de travail dans le cadre du suivi des Plans Déchets et BTP**. Pour l'année 2014, il est proposé à la commission consultative de réaliser une **étude sur les besoins en ISDI à horizon 2020 et 2030**. Cette étude devrait nécessiter 10 % ETP.

En effet, aujourd'hui, l'ensemble des acteurs dressent le même constat : **comment favoriser l'implantation d'ISDI quand le besoin réel n'est pas connu**, tout du moins de manière objective et rationnelle ? L'objectif de cette étude est de pallier à ce manque, alors que l'ensemble des données devraient être connu grâce à une enquête sur les besoins des industriels en terme de stockage de déchets inertes, en cours de réalisation par la cellule économique de Bretagne dans le cadre de l'ORDB (Observatoire Régionale des Déchets en Bretagne). Ces **données sont en cours de consolidation** dans le cadre de l'élaboration du Plan « BTP ».

La planification de ces actions est détaillée en annexe 4 avec une première ébauche du planning pour l'année 2015, année de clôture théorique de la mission « coopérations territoriales ».

	Budget 2014
Frais de personnel (chargé de mission, administratif et encadrement)	68.000 €
Frais liés à la mission	7.000 €
Frais d'études	122.000 €
Frais de suivi, d'évaluation et de communication	23.500 €
Total	220.500 €

A ce stade, le financement de ce budget prévisionnel est prévu de la manière suivante :

- **Autofinancement (55 %)** : 120 500 € ;
- **Subvention des études** par le fonds départemental de maîtrise des déchets **(35 %)** : 78.000 € ;
- **Subvention du poste de chargé de mission ADEME: (10%)** : 22.000 €.

L'ensemble des subventions indiquées dans ce budget prévisionnel a déjà fait l'objet d'une demande auprès des différents organismes et une **décision favorable d'octroi de subvention pour ces montants nous a été notifiée**. En effet, l'ensemble des études ayant débuté en 2013, les demandes de subvention ont pu être faites permettant de d'équilibrer au mieux le budget de la mission « coopérations territoriales ». Le coût net de la mission pour l'année 5 s'élève donc à 120 500 €.

CONCLUSION

Cette quatrième année du contrat d'objectif territorial a été **très largement conforme aux prévisions initiales**. Cette année a permis de poursuivre les actions sur le regroupement des syndicats de traitement, les coûts de la gestion des déchets, les matériaux recyclés. Cette année aura surtout été marquée par le **travail important mené sur l'implantation d'installation de stockage de déchets non dangereux** et depuis peu sur le stockage des déchets inertes, avec notamment le suivi de deux dossiers d'autorisation et la création d'une boîte à outils sur l'accompagnement des porteurs de projet.

Cette quatrième année aura aussi été **l'année des premiers résultats concrets obtenus en partie par l'action de cette mission** :

- **Ouverture du centre de tri « triglaz »** sur le Nord Finistère ;
- **Evolution des statuts de la SEM Sotraval** permettant aujourd'hui d'avoir une organisation durable de ce territoire en terme de traitement des déchets ;
- **Ouverture de deux ISDI** sur le département du Finistère ;
- **Autorisation de l'extension de l'ISDND de Tremeoc** ;
- **Décision de Morlaix communauté** de réaliser les études complémentaires sur le site de Kerolzec pour l'implantation d'une installation de stockage de déchets non dangereux.

Le programme d'actions de la 5^{ème} année de la mission « coopérations territoriales » est particulièrement chargé, notamment en raison de l'actualisation du plan DND et de l'élaboration du plan BTP, avec 3 actions principales :

- **Réactualisation de l'étude de recherches de sites pour l'implantation d'une ISDND** ;
- **Etude sur les impacts de la création d'un syndicat mixte sur le sud Finistère** ;
- **Etude sur les besoins en ISDI à horizon 10 ans**.

Le programme d'actions, le budget et le financement seront validés début 2014 par les différentes instances du SYMEED29.

Annexe 1

Fiches action Année 4

Stratégie foncière

SYMEED

32 bd Dupleix 29196 QUIMPER Cedex

tél : 02 98 76 63 92

fax : 02 98 76 20 55

courriel : symeed@cg29.fr

Contact : Vincent GARNIER

Courriel : v.garnier.symeed@cg29.fr

Repère : Cette opération s'inscrit dans un Contrat d'objectif territorial déchets

Objectifs recherchés / Résultats obtenus

Objectif :

Depuis 2005, le SYMEED a adopté une stratégie foncière menée en partenariat avec le Conseil général et la SAFER. Le bilan de la stratégie foncière actuelle montre certaines limites notamment au niveau de l'acceptabilité par l'ensemble des acteurs agissant sur le foncier dans le département du Finistère.

Au vu de ce bilan, le SYMEED a décidé de mener une réflexion avec différents acteurs afin de redéfinir sa stratégie foncière pour les années à venir. Ainsi, une commission regroupant l'ensemble des composantes du SYMEED va travailler sur la redéfinition de cette stratégie foncière.

En février 2013, il a été décidé de réactualiser l'étude de recherche de sites menée en 2003 en ajoutant un volet « concertation et information » auprès des acteurs départementaux et locaux.

Quantitatif :

- nombre de terrains acquis ;
- nombre d'ISDND créées ;
- tonnage de déchets ultimes exportés.

Qualitatif :

- compréhension partagée des enjeux fonciers pour la création d'ISDND par les différents acteurs départementaux

Résultats attendus et valorisables

- nombre de terrains acquis ;
- tonnage de déchets ultimes exportés ;
- nombre d'ISDND exploités sur le département.

Mise en œuvre

Planning :

Cette action a débuté au 2nd semestre 2012 pour une durée indéfinie. Un temps fort est prévu de 2013 à 2015 avec la réalisation de l'étude de recherches de sites.

Moyens humains :

Chargé de mission COT : 50 % ETP (en fonction des temps forts et faibles peut aller de 100%ETP à 10%ETP)

Moyens financiers :

200 000 € TTC : étude de recherches de sites (120 000 €) et stratégie de concertation-information (80 000 €)
définition en cours du budget « communication »

Partenaires mobilisés

- ADEME
- EPCI de traitement
- chambres consulaires
- associations

Reproductibilité / Originalité / Recommandations éventuelles

Cette action est facilement reproductible au niveau d'un syndicat de traitement ou tout autre organisme pour la recherche de sites pour l'implantation d'une unité de traitement de déchet

L'enjeu d'une telle étude n'est que très peu technique mais fortement dans l'appropriation et la compréhension des enjeux par les différents acteurs. Il est donc préconisé de :

- prendre le temps nécessaire de la concertation et sur des temps longs ce qui permet aux acteurs de s'habituer à la thématique et d'avoir le temps de travailler sérieusement le dossier
- être transparent sur les enjeux et les objectifs et que ceux ci soient validés par l'ensemble des acteurs afin de s'assurer que l'on veut la même chose

Optimisation territoriale

SYMEED

32 bd Dupleix 29196 QUIMPER Cedex

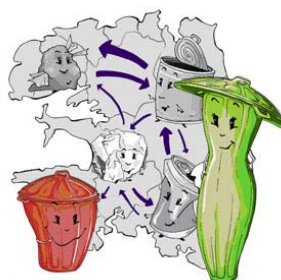
tél : 02 98 76 63 92

fax : 02 98 76 24 60

courriel : symeed@cg29.fr

Contact : Vincent GARNIER

Courriel : v.garnier.symeed@cg29.fr



Repère : Cette opération s'inscrit dans un Contrat d'objectif territorial déchets

Objectifs recherchés / Résultats obtenus

Objectif :

En premier lieu, cette action a pour objet de d'étudier les possibilités de coopération en terme de traitement de déchets à l'échelle du département du Finistère, en adéquation avec le PDPGDMA voté en octobre 2009. En parallèle, l'objet de cette action est de susciter la réflexion au sein des différentes structures en charge du traitement sur les modalités juridiques de coopération entre les structures du département ayant la compétence traitement (communautés de communes, syndicats mixtes, société d'économie mixte...).

A l'issue de la présentation des résultats des études menées aux instances dirigeantes des différents EPCI de traitement du département, les collectivités du sud Finistère ont demandé la réalisation d'une étude spécifique sur les impacts d'un regroupement à leur échelle territoriale. Cette étude est en cours de réalisation jusqu'à la fin de l'année 2014.

Quantitatif :

- Taux d'utilisation des unités de traitement à maîtrise d'ouvrage publique
- Tonnages de déchets exportés en dehors du département

Qualitatif :

- Améliorer la coopération entre les syndicats de traitement
- Rationaliser les flux de déchets sur le département
- Eviter le traitement d'OMr en dehors du département

Résultats attendus et valorisables

- Mise en place de nouveaux modes de coopérations entre les collectivités de traitement
- Optimisation de l'utilisation des unités de traitement en service en 2010
- Réflexion en amont sur d'éventuelles nouvelles installations

Mise en oeuvre

Planning :

Cette action a débuté à partir du 1^{er} trimestre 2010. L'étude juridique a été finalisée au cours du 2^{ème} trimestre 2011 à l'exception de deux questions restant en suspens :

- La possibilité ou non de la cession à titre onéreux d'une unité de traitement lors de l'adhésion à un syndicat mixte ;
- La possibilité pour une Société Publique Locale de passer un marché public de service avec un prestataire incluant la gestion de la capacité résiduelle par ces propres moyens, c'est à dire des déchets tiers.

Ces 2 points ont fait l'objet de questions parlementaires en fin d'année 2011. Il manque, en juillet 2013, une réponse à un des deux points.

Jusqu'à la fin de l'année 2014, il est proposé de poursuivre une étude sur les impacts d'un regroupement à l'échelle des syndicats du sud Finistère

Moyens humains :

Chargé de mission COT : 10 % ETP

Moyens financiers :

Passation d'un marché de réalisation d'une étude : 56 000 € TTC

Subventions : 50 % Ademe 10 % CG29

Partenaires mobilisés

- ADEME
- Conseil général du Finistère
- EPCI de traitement

Reproductibilité / Originalité / Recommandations éventuelles

- Facilement reproductible sur d'autres départements ayant plusieurs structures de traitement
- Bien définir les objectifs de l'étude en concertation avec les structures en charge du traitement
- Impliquer et écouter les EPCI de collecte et de traitement dans la définition de l'action et dans le suivi afin qu'ils s'approprient la démarche dès le démarrage

Accompagnement des ISDND et ISDI

SYMEED
32 bd Dupleix 29196 QUIMPER Cedex
tél : 02 98 76 63 92
fax : 02 98 76 20 55
courriel : symeed@cg29.fr

Contact : Vincent GARNIER
Courriel : v.garnier.symeed@cg29.fr

Repère : Cette opération s'inscrit dans un Contrat d'objectif territorial déchets

Objectifs recherchés / Résultats obtenus

Objectif :

L'accompagnement à la création d'ISDND et d'ISDI est une action primordiale afin de faciliter leur implantation sur le territoire du Finistère. Depuis de longues années, le département du Finistère ne dispose pas des capacités suffisantes pour traiter l'ensemble des déchets ultimes. Pour les déchets inertes, la problématique se posera dans les prochaines années au vu des difficultés rencontrées par les porteurs de projet.

Quantitatif :

- Quantité de déchets ultimes exportées
- Nombre d'ISDND créées et capacité totale de stockage
- Nombre d'ISDI créées et capacité totale de stockage
- Kilomètres parcourus annuellement pour traiter les déchets en stockage

Qualitatif :

- Evolution des tonnages enfouis en ISDND et ISDI annuellement ainsi qu'en %
- Emissions de Co2 pour transporter les déchets
- Compréhension partagée des enjeux du stockage des déchets par les différents acteurs

Résultats attendus et valorisables

- Création d'ISDND et ISDI
- Diminution des quantités de déchets ultimes exportés annuellement ainsi qu'en % des déchets traités

Mise en oeuvre

Planning :

Cette action a débuté au 3ème trimestre 2011 et sera un fil rouge de l'action de la mission « coopération territoriale » avec un effort important au cours des années 2012 à 2015 :

- Définition et mise en œuvre d'une stratégie d'information et de valorisation d'une étude de préfaisabilité d'une unité de traitement ;
- Définition et en œuvre d'une stratégie de mise en valeur de la politique finistérienne de gestion des déchets ;
- Bilan et redéfinition de la stratégie foncière du SYMEED (voir fiche action « stratégie foncière)
- Accompagnement de porteurs de projet d'ISDI

Moyens humains :

Chargé de mission COT : 35 % ETP (hors stratégie foncière)

Moyens financiers :

- accompagnement projet ISDND : 20 000 €
- stratégie foncière : voir fiche action dédiée
- réalisation outils de communication : 20 000 €

Partenaires mobilisés

- ADEME
- EPCI de collecte et de traitement
- Chambres consulaires
- Fédérations et syndicats professionnels
- Associations environnementales et de consommateurs

Reproductibilité / Originalité / Recommandations éventuelles

- Facilement reproductible
- Importance de la définition de la démarche partenariale
- Action s'inscrivant sur un temps moyen à long terme : 5 à 10 ans

Coût de la gestion des déchets

SYMEED

32 bd Dupleix 29196 QUIMPER Cedex

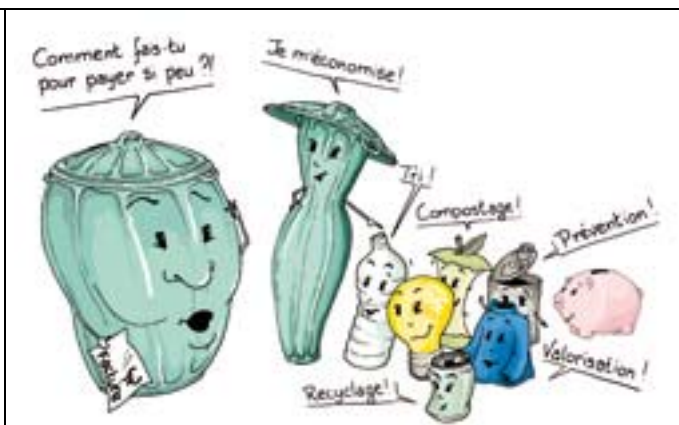
tél : 02 98 76 63 92

fax : 02 98 76 20 55

courriel : symeed@cg29.fr

Contact : Vincent GARNIER

Courriel : v.garnier.symeed@cg29.fr



Repère : Cette opération s'inscrit dans un Contrat d'objectif territorial déchets

Objectifs recherchés / Résultats obtenus

Objectif :

Le Conseil général du Finistère a mis en œuvre un suivi annuel des données techniques concernant la gestion des déchets collectés par le service public de gestion des déchets. Dans ce cadre, il a rencontré des difficultés pour obtenir des informations précises au sujet des coûts de la gestion des déchets. Les membres de la commission consultative du plan départemental de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont souhaité mieux connaître ces coûts. Par ailleurs, de plus en plus d'EPCI du Finistère ont mis en œuvre une comptabilité analytique par l'intermédiaire de l'application « Comptacoût® ». Cet outil permet d'avoir une méthode commune d'expression des coûts facilitant l'analyse des coûts départementaux.

Quantitatif :

- Nombre d'EPCI ayant mis en œuvre une comptabilité analytique
- Evolution du coût moyen départemental

Qualitatif :

- Valorisation des coûts des EPCI

Résultats attendus et valorisables

- Augmentation du nombre d'EPCI ayant mis en œuvre une comptabilité analytique
- Amélioration de la connaissance des coûts au niveau départemental du service public d'élimination des déchets
- Maîtrise des coûts de la gestion des déchets

Mise en oeuvre

Planning :

Cette action a débuté au 4ème trimestre 2011 avec un premier groupe de travail. A la fin du 1^{er} trimestre 2012, Les 1^{er} éléments de connaissance des coûts départementaux ont été présentés.

Lors du 2nd semestre 2012, trois actions ont été mises en oeuvre :

- Etude sur les coûts départementaux et mise en évidence de pistes de progrès ;
- Formation pour les élus « déchets » et les cadres dirigeants des collectivités ;
- Test d'un kit d'animation réseau liant les indicateurs techniques aux coûts.

Pour l'année 2013, une étude sur les coûts et une formation des élus ont été à nouveau organisées. Une formation a aussi été réalisée sur la matrice des coûts « Prévention » à destination des techniciens

Moyens humains :

Chargé de mission COT : 10 % ETP

Moyens financiers :

15 000 € TTC : étude et formation

Partenaires mobilisés

- ADEME
- EPCI de collecte et de traitement

Reproductibilité / Originalité / Recommandations éventuelles

- Facilement reproductible
- Importance de la définition de la démarche partenariale
- Importance de déterminer une méthodologie de comparaison des coûts entre collectivités et d'apporter des éléments de contexte

Tarification Incitative

SYMEED

32 bd Dupleix 29196 QUIMPER Cedex

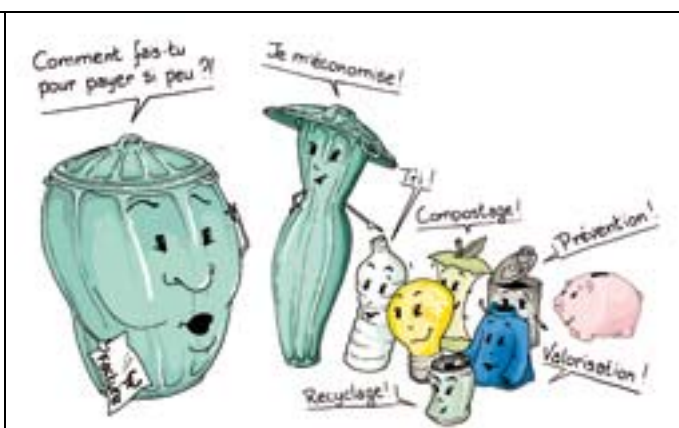
tél : 02 98 76 63 92

fax : 02 98 76 20 55

courriel : symeed@cg29.fr

Contact : Vincent GARNIER

Courriel : v.garnier.symeed@cg29.fr



Repère : Cette opération s'inscrit dans un Contrat d'objectif territorial déchets

Objectifs recherchés / Résultats obtenus

Objectif :

La tarification incitative est une problématique importante posant de nombreuses questions se posent. Ainsi, l'objectif de cette action est double. Le premier est de créer un espace de discussion à destination des élus et des techniciens afin de partager la connaissance et de favoriser l'échange sur les questions qui préoccupent les uns et les autres. Le second est de réaliser une étude sur l'impact de la tarification incitative sur les besoins en terme d'installations de traitement.

Quantitatif :

- Nombre d'EPCI ayant mis en œuvre la tarification incitative
- Quantités d'OMr incinérées
- Capacités nécessaires en termes d'installations de traitement

Qualitatif :

- Cohérence de la mise en œuvre de la tarification incitative entre EPCI

Résultats attendus et valorisables

- Augmentation du nombre d'EPCI ayant mis en œuvre la tarification incitative
- Connaissance des besoins en termes d'installations de traitement
- Augmentation des taux de valorisation
- Baisse des quantités d'OMr incinérées

Mise en oeuvre

Planning :

Cette action a débuté au cours du 3ème trimestre 2011 avec une première réunion axée sur des retours d'expérience d'études sur cette thématique dans le Finistère (CC Pays des Abers, Morlaix Communauté et CC Pays Fouesnantais). Il est prévu de réunir ce groupe de travail 1 à 2 fois par an. En 2013, il a été réalisé une étude sur l'impact de la tarification incitative sur les filières de traitement.

Moyens humains :

Chargé de mission COT : 10 % ETP

Moyens financiers :

Etude et plaquette d'information : 25 000 €TTC

Partenaires mobilisés

- ADEME
- EPCI de collecte et de traitement

Reproductibilité / Originalité / Recommandations éventuelles

- Facilement reproductible par des syndicats de traitement ou des Conseils généraux
- Permet une mutualisation des réflexions

Matériaux recyclés et acceptabilité sociétale

SYMEED

32 bd Dupleix 29196 QUIMPER Cedex

tél : 02 98 76 63 92

fax : 02 98 76 20 55

courriel : symeed@cg29.fr

Contact : Vincent GARNIER

Courriel : v.garnier.symeed@cg29.fr

Repère : Cette opération s'inscrit dans un Contrat d'objectif territorial déchets

Objectifs recherchés / Résultats obtenus

Objectif :

Dans le cadre du groupe de travail sur la nouvelle réglementation concernant les mâchefers issus de l'incinération des ordures ménagères, il semble nécessaire de mener des actions d'information et de communication sur les possibilités de valorisation en l'élargissant à l'ensemble des matériaux recyclés.

L'objectif de cette action est ainsi de définir et de mettre en œuvre une stratégie d'information et de communication afin de favoriser l'acceptabilité sociétale des matériaux alternatifs

Quantitatif :

- % de valorisation des MIDND et des bétons concassés.
- Quantités de MIDND et d'inertes stockés

Qualitatif :

- Sensibilisation des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre à l'utilisation des matériaux recyclés

Résultats attendus et valorisables

- Augmentation du % de valorisation des MIDND et bétons concassés
- Diminution des quantités de MIDND et inertes stockées

Mise en oeuvre

Planning :

Cette action a débuté au 1^{er} semestre 2013 et devrait se terminer au 2nd semestre 2014 selon le planning suivant :

- année 2013 : définition de la stratégie d'information et création des outils d'information
- 2^{ème} semestre 2014 : mise en œuvre des actions de sensibilisation

Moyens humains :

Chargé de mission COT : 10 % ETP

Moyens financiers :

création des outils de sensibilisation : 12 000 €TTC

impression des outils : en cours de définition (budget prévisionnel : 5 000 € TTC)

visites de sites, conférences.. : 4 000 € TTC

Partenaires mobilisés

- ADEME
- EPCI de traitement
- Maître d'ouvrage public
- Entreprises réalisant les routes

Reproductibilité / Originalité / Recommandations éventuelles

- Action reproductible au niveau départemental ou régional
- Importance du partenariat avec les acteurs de la filière : fédérations, syndicats

Annexe 2

Etat d'avancement des actions et résultats obtenus

Objectif n°1 : favoriser la structuration du département en zones cohérentes équipées de l'ensemble des outils de traitement

Intitulé de l'action inscrite au contrat COT	Etat d'avancement	Résultats obtenus	Impact et/ou résultat attendu
Etude juridique sur les modes de coopération en terme de traitement des déchets	Réalisation d'une étude sur l'impact de la création d'un syndicat mixte unique de traitement sur le Finistère Sud	<ul style="list-style-type: none"> - état des lieux et connaissance mutuelle des EPCI finistériens du traitement des déchets - scénarios de coopération identifiés et partagés par les acteurs - renforcement du rôle de la SOTRAVAL : acteur public de traitement sur le Nord Finistère 	<ul style="list-style-type: none"> - optimisation des coopérations en terme de traitement des OMr - démarche de regroupement des syndicats en cours sur le Sud Finistère
Centre de tri des recyclables secs ménagers : étude de programmation territoriale	Accompagnement des porteurs de projet	<ul style="list-style-type: none"> - état des lieux et scénarios d'évolutions du tri à l'échelle du Nord-centre Finistère - coopération renforcée entre les EPCI du Nord centre Finistère - adaptation des équipements publics réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - optimisation des flux - maîtrise des coûts
Etude technico-économique de valorisation des encombrants	terminé		<ul style="list-style-type: none"> - création d'outils de traitement permettant d'améliorer la valorisation - maîtrise des coûts - coopération renforcée entre les EPCI
Stratégie ISDND	<p>Mise en œuvre d'une stratégie d'information sur une étude de faisabilité</p> <p>Réalisation d'une étude de recherche de sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - prise de décision par Morlaix communauté sur la réalisation des études complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des études complémentaires sur Kerolzec - consensus sur l'identification des sites potentiels pour l'implantation d'ISDND sur le département
Valorisation des mâchefers	Information et communication auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - partage par les acteurs de la filière des enjeux de la nouvelle réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> - optimisation de la valorisation des mâchefers - les acteurs s'engagent dans la valorisation des mâchefers et autres matériaux recyclés

Objectif n°2 : Améliorer la qualité du service de gestion des déchets et en maîtriser les coûts

Intitulé de l'action inscrite au contrat COT	Etat d'avancement	Résultats obtenus	Impact et/ou résultat attendu
Etude sur les encombrants et incinérables de déchèteries	terminé	<ul style="list-style-type: none"> - caractérisation et état des lieux du traitement des encombrants, composition des encombrants par EPCI (rapports d'étude) - mise en œuvre de nouvelles filières de traitement 	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration du taux de valorisation
Groupe de travail sur les déchèteries	Partage des enjeux des nouvelles réglementations	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance partagée sur les nouvelles filières de traitement, l'accueil des professionnels en déchèterie et la vidéo surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des tonnages enfouis - Amélioration du service « déchèterie » - Amélioration de la connaissance des acteurs
Groupe de réflexion sur la tarification incitative	Permanent : partage d'expériences Réalisation d'une étude sur l'impact de la tarification incitative sur les filières de traitement	<ul style="list-style-type: none"> - partage unanime par les EPCI de principes à prendre en compte lors de réflexions sur la tarification incitative - connaissance partagée entre les acteurs - prise de décision politique sur la fiscalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des coûts - Impact sur les stratégies de traitement sur le département
Amélioration de la gestion des DASRI	Information sur la mise en œuvre de la collecte par le nouvel écoorganisme		<ul style="list-style-type: none"> - Partage des enjeux par les acteurs départementaux - Optimisation des flux et du coût de gestion des DASRI
Connaissance des coûts de collecte et de traitement	Poursuite de l'observation des coûts départementaux	<ul style="list-style-type: none"> - 80 % des EPCI formé à la méthode comptacoût® : partage des enjeux de la connaissance des coûts 	
Valorisation des mâchefers	Mise en œuvre d'une stratégie d'information et de communication	<ul style="list-style-type: none"> - partage par les acteurs de la filière des enjeux de la nouvelle réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> - optimisation de la valorisation des mâchefers - les acteurs s'engagent dans la valorisation des mâchefers et autres matériaux recyclés

Objectif n°3 : accompagner la mise en œuvre des objectifs du PDPGDMA par un suivi et une évaluation

Intitulé de l'action inscrite au contrat COT	Etat d'avancement	Résultats obtenus	Impact et/ou résultat attendu
Animation d'un réseau de technicien et d'élus	Permanent	<ul style="list-style-type: none"> - participation importante des EPCI - meilleure connaissance des problématiques et des réalisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des enjeux et définition de stratégies communes
Participation à la communication du SYMEED	Permanent	<ul style="list-style-type: none"> - retour de l'information vers les EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration de l'accès à l'information pour les acteurs finistériens,
Veille technique sur la collecte et le traitement	Permanent	<ul style="list-style-type: none"> - retour de l'information vers les EPCI 	<ul style="list-style-type: none"> - amélioration du partage de l'information - capitalisation des connaissances - développement d'une expertise technique SYMEED à disposition des acteurs locaux
Mise en valeur des données des collectivités	Permanent		<ul style="list-style-type: none"> - favoriser la prise de décision à partir de données objectivées - partage des diagnostics pour faciliter le travail sur des projets communs

Annexe 3

Synthèse de la consommation budgétaire de l'année 4

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES "CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL"**4ème année : 1er octobre 2012 / 30 septembre 2013**

Nature de la dépense par poste	Facture ou dépense		Montant TTC payé
	N° Pièce	Date	
AXE 1 : Animation - poste de chargé de mission			
abonnements et services bouygues telecom septembre 2012	203	03.10.12	17,30
frais de déplacement septembre 2012	204	04.10.12	367,04
frais de mission septembre 2012	206	04.10.12	47,70
cotisation 2012 CDG29	209	09.10.12	33,14
salaire octobre 2012	210	09.10.12	2 388,15
colloque CNR 27.09.12	223	23.10.12	160,00
indemnités kilométrique octobre 2012	227	08.11.12	540,64
frais mission octobre 2012	229	08.11.12	47,30
frais deplacement octobre 2012	230	08.11.12	210,91
abonnements et services bouygues telecom octobre 2012	232	08.11.12	16,21
cotisation novembre 2012 CDG29	233	09.11.12	33,14
salaire novembre 2012	234	09.11.12	2 385,25
frais mission novembre 2012	253	04.12.12	106,02
frais deplacement novembre 2012	255	04.12.12	92,35
abonnements et services bouygues telecom novembre 2012	258	04.12.12	32,96
Formation communication CEGOS	260	04.12.12	1 447,16
cotisation decembre 2012 CDG29	268	10.12.12	33,14
cotisation cnfpt 4ème trimestre 2012	269	10.12.12	79,17
salaire decembre 2012 COT	270	10.12.12	2 385,25
cotisation IRCANTEC 4ème trimestre 2012	271	10.12.12	504,36
Cotisation URSSAF octobre 2012	272	10.12.12	1 599,78
Cotisation URSSAF novembre 2012	273	10.12.12	1 599,78
cotisation URSSAF decembre 2012	274	10.12.12	1 605,64
frais deplacement novembre 2012	286	13.12.12	172,78
Convention CG SYMEED participation consommables	1	08.01.13	1 694,89
Convention CG SYMEED participation moyens generaux	3	08.01.13	2 079,62
indemnités kilométriques decembre 2012	8	08.01.13	47,74
frais mission decembre 2012	10	08.01.13	33,90
abonnements et services bouygues telecom Décembre 2012	12	08.01.13	16,49
salaire janvier 2013	18	21.01.13	2 382,42
cotisation janvier 2013 ircantec	19	21.01.13	175,27
assurance personnel SYMEED	21	21.01.13	386,51
abonnements et services bouygues telecom janvier 2013	33	30.01.13	33,69
frais deplacement janvier 2013	35	06.02.13	189,00
Frais mission janvier 2013	37	06.02.13	66,10
frais deplacement ACTAVOYAGES	38	06.02.13	361,56
cotisation CDG février 2013	44	12.02.13	33,14
salaire février 2013	45	12.02.13	2 382,42
cotisation fevrier 2013 Ircantec	46	12.02.13	175,27
rencontres Amorce sur les REP	58	28.02.13	210,00
frais deplacement fevrier 2013	60	28.02.13	21,50
Frais mission février 2013	62	28.02.13	67,80
frais deplacement ACTAVOYAGES	64	07.03.13	214,38
abonnements et services bouygues telecom février 2013	65	07.03.13	34,66
cotisation complementaire dexia	66	07.03.13	13,49
cotisation mars 2013 CDG	68	12.03.13	33,14
Cotisation cnfpt 1er trimestre 2013	69	12.03.13	87,96
salaire mars	70	12.03.13	2 382,42
cotisation avril Ircantec	71	12.03.13	175,27
cotisation URSSAF janvier	72	12.03.13	1 605,84
cotisation URSSAF février	73	12.03.13	1 605,84
cotisation URSSAF mars	74	12.03.13	1 605,84
rencontres géosynthétiques	84	29.03.13	179,40

ANNEXE 3 : rapport ANNEE 4 Contrat d'Objectif Territorial

Nature de la dépense par poste	Facture ou dépense		Montant TTC payé
	N° Pièce	Date	
frais deplacement mars	85	29.03.13	309,65
frais de mission mars 2013	87	29.03.13	15,25
abonnements et services bouygues telecom mars 2013	90	05.04.13	32,99
cotisation avril CDG	93	11.04.13	33,14
Cotisation avril Ircantec	94	11.04.13	175,27
Salaire avril 2013	95	11.04.13	2 382,42
formation foncier EFE	102	22.04.13	1429,22
formation foncier Moniteur	103	22.04.13	1 548,82
frais kilometrique avril 2013	105	30.04.13	294,19
frais de mission avril 2013	106	30.04.13	73,45
abonnements et services bouygues telecom avril 2013	108	30.04.13	33,67
cotisation mai 2013 CDG	116	16.05.13	33,14
Salaire mai 2013	117	16.05.13	2 382,42
Cotisation mai 2013 Ircantec	118	16.05.13	175,27
abonnements et services bouygues telecom mal 2013	125	03.06.13	33,71
frais deplacement mai 2013	126	04.06.13	655,03
Frais mission mai 2013	128	04.06.13	214,60
frais mission acta voyages	135	12.06.13	369,56
cotisation CNFPT 2ème trimestre 2013	139	17.06.13	87,96
Cotisation juin 2013 CDG	140	17.06.13	33,14
salaire juin 2013	141	17.06.13	2 382,42
cotisation IRCANTEC juin 2013	142	17.06.13	175,27
cotisation URSSAF avril 2013	143	17.06.13	1 605,64
cotisation URSSAF mai 2013	144	17.06.13	1 605,64
cotisation URSSAF juin 2013	145	17.06.13	1 605,64
Frais deplacement juin 2013	158	01.07.13	159,34
frais de mission juin 2013	160	01.07.13	100,45
abonnements et services bouygues telecom juin 2013	162	01.07.13	35,70
frais de mission acta voyages	166	09.07.13	104,39
cotisation juillet 2013 CDG	172	12.07.13	33,14
salaire juillet 2013	173	12.07.13	2 382,42
cotisation IRCANTEC juillet 2013	174	12.07.13	175,27
abonnements et services bouygues telecom juillet 2013	186	09.08.13	34,59
Cotisation Août CDG	188	19.08.13	33,14
Salaire août 2013	189	19.08.13	2 382,42
cotisation IRCANTEC août 2013	190	19.08.13	175,27
abonnements et services bouygues telecom août 2013	201	03.09.13	32,86
frais de mission acta voyages	204	12.09.13	186,78
cotisation CNFPT 3ème trimestre 2013	205	18.09.13	87,96
Cotisation septembre 2013 CDG	206	18.09.13	33,14
salaire septembre 2013	207	18.09.13	2 382,42
cotisation IRCANTEC septembre 2013	208	18.09.13	175,27
Cotisation URSSAF Juillet 2013	209	18.09.13	1 605,64
Cotisation URSSAF août 2013	210	18.09.13	1 605,64
Cotisation URSSAF septembre 2013	211	18.09.13	1 605,64
Gestion administrative, marchés, CAO,... (rédacteur chef 390 24,0 % ETP)			11 129,85
Encadrement pilotage (ingénieur principal 277 18,6% ETP)			12 312,92
			88 556,47

ANNEXE 3 : rapport ANNEE 4 Contrat d'Objectif Territorial

Nature de la dépense par poste	Facture ou dépense		Montant TTC payé
	N° Pièce	Date	

AXE 2 : Etudes -Formation collectivités

Location salle de Reunion du 12.09.12	197	03/10/2012	50,00
Accompagnement de la politique finistérienne	196	03/10/2012	29 529,24
Location salle reunion 17.10 Comite pilotage	226	08/11/2012	75,00
preparation dossier ISDND St martin des champs	224	23/10/2012	1 016,60
repas travail COT (reunion reglementation decheterie)	246	20/11/2012	181,85
intervention Mme Riviere	248	04/12/2012	260,00
repas travail COT securite decheterie	266	10/12/2012	80,00
repas Kerolzec visite Pont l'abbé	267	10/12/2012	412,60
Accompagnement de la politique finistérienne	261	10/12/2012	9 843,08
Analyse cout departementaux	262	10/12/2012	13 156,00
Reunion cout departementaux	43	12/02/2013	644,00
assistance pilotage et communication Kerolzec	55	21/02/2013	9 843,08
annonce marche outil traitement	59	28/02/2013	420,90
location salle de reunion	91	11/04/2013	50,00
frais insertion marche public	114	16/05/2013	107,64
frais insertion marche public	115	16/05/2013	107,64
journée formation comptacout	152	28/06/2013	1 435,20
location salle de reunion	164	09/07/2013	190,00
frais insertion marche public	181	19/07/2013	107,64

67 460,47**AXE 3 : Accompagnement (suivi - communication)**

illustration support information	222	17/10/2012	449,40
conception outils d'information	264	10/12/2012	16 558,62
guide information "acceptabilité matériaux recyclé"	13	16/01/2013	19,05
conception outils d'information	132	12/06/2013	3 372,72

19 950,39**175 967,33**

Annexe 4

Planning prévisionnel du programme d'actions 2014-2015

Annexe 5

Nouvelle Fiche action de l'année 2014

Etude territoriale sur le besoin en ISDI

SYMEED

32 bd Dupleix 29196 QUIMPER Cedex

tél : 02 98 76 63 92

fax : 02 98 76 20 55

courriel : symeed@cg29.fr

Contact : Vincent GARNIER

Courriel : v.garnier.symeed@cg29.fr

Repère : Cette opération s'inscrit dans un Contrat d'objectif territorial déchets

Objectifs recherchés / Résultats obtenus

Objectif :

Dans le cadre de l'élaboration du Plan départemental de gestion des déchets du Bâtiment et des Travaux Publics, la commission consultative de suivi a souhaité avoir une vision à moyen et long terme sur le besoin en installation de stockage de déchets inertes. En effet, au début de l'année 2014, il sera possible de définir des scénarios d'évolution à partir de données les plus objectives possibles : état des lieux de la gestion des déchets du BTP en 2013 et état des lieux des capacités de stockage en 2013.

Quantitatif :

- Quantité de déchets inertes à stocker à horizon 2020 et 2030
- Nombre d'ISDI créé et capacité totale de stockage
- Kilomètres parcourus annuellement pour traiter les déchets en stockage

Qualitatif :

- Evolution des tonnages enfouis en ISDI annuellement
- Emissions de Co2 pour transporter les déchets
- Compréhension partagée des enjeux du stockage des déchets par les différents acteurs

Résultats attendus et valorisables

- Création d' ISDI

Mise en oeuvre

Planning :

Cette action débutera au premier trimestre 2014 avec pour objectif d'avoir les résultats pour la prochaine commission consultative en novembre 2014

Moyens humains :

Chargé de mission COT : 10 % ETP

Moyens financiers :

- étude externalisée : 25 000 € TTC

Partenaires mobilisés

- ADEME
- EPCI de collecte et de traitement
- Chambres consulaires
- Fédérations et syndicats professionnels
- Associations environnementales et de consommateurs

Reproductibilité / Originalité / Recommandations éventuelles

- Facilement reproductible

Annexe 6

Fiche départementale 2012 de la gestion des déchets

Synthèse départementale 2012

Organisation du territoire

Population DGF 2012 : 994 465
 Population INSEE 2011 : 926 122
 Densité (Habitant/km²): 148,28

Organisation de la gestion des déchets

Les compétences

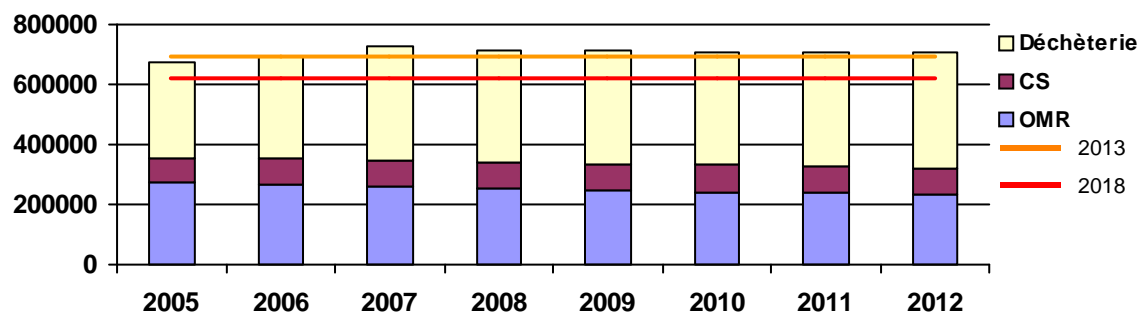
	Collecte	Collecte sélective	Déchèterie	Traitement
Nombre de collectivités ayant la compétence	27	27	23	15

Nombre de programme locaux de prévention : 14
 Population concernée par un programme local de prévention : 769 813
 Nombre d'habitants par déchèterie : 4 728

Production de déchets

Déchets totaux collectés :

Production de déchets ménagers et assimilés (en tonnes)



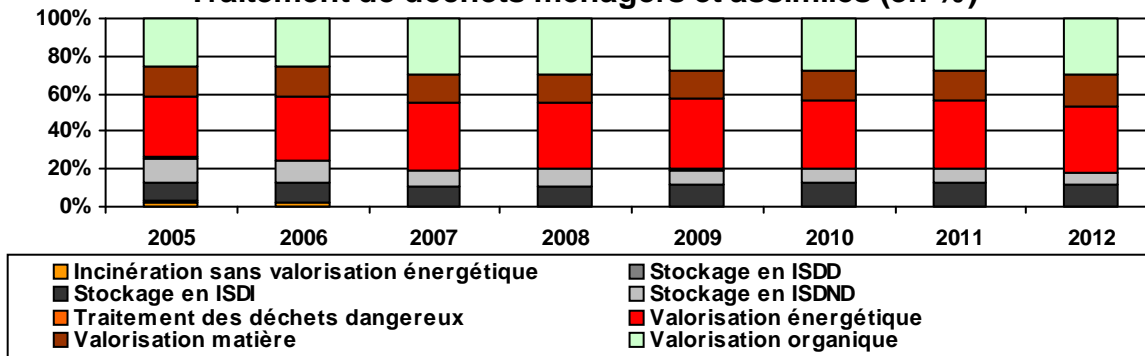
Production de déchets ménagers et assimilés

Année	OMr		Collecte sélective		Déchèterie		DMA	
	Tonnage	Kg/Hab DGF	Tonnage	Kg/Hab DGF	Tonnage	Kg/Hab DGF	Tonnage	Kg/Hab DGF
2005	273 038,16	287,20	79 540,88	83,67	323 363,57	340,13	675 942,61	710,99
2006	269 628,72	281,82	83 215,43	86,98	337 333,17	352,59	690 177,31	721,38
2007	260 841,96	271,62	86 723,32	90,31	377 535,33	393,14	725 100,61	755,07
2008	255 915,83	264,42	85 019,32	87,85	370 893,41	383,22	711 828,55	735,49
2009	248 479,72	256,42	85 622,22	88,36	378 622,88	390,72	712 724,82	735,50
2010	243 259,47	247,14	87 329,47	88,72	372 852,48	378,80	703 441,42	714,67
2011	239 453,89	241,64	88 823,20	89,64	381 072,25	384,56	709 349,34	715,84
2012	231 312,02	232,60	86 980,41	87,46	389 885,87	392,06	708 178,30	712,12

Objectifs du PDEDMA pour les ratios de déchets ménagers et assimilés (en kg/hab DGF/an)

Année	OMr	Collecte sélective	Dechèterie	DMA
2005	288	82	340	710
2013	258	95	378	731
2018	233	104	312	649

Traitement de déchets ménagers et assimilés (en %)



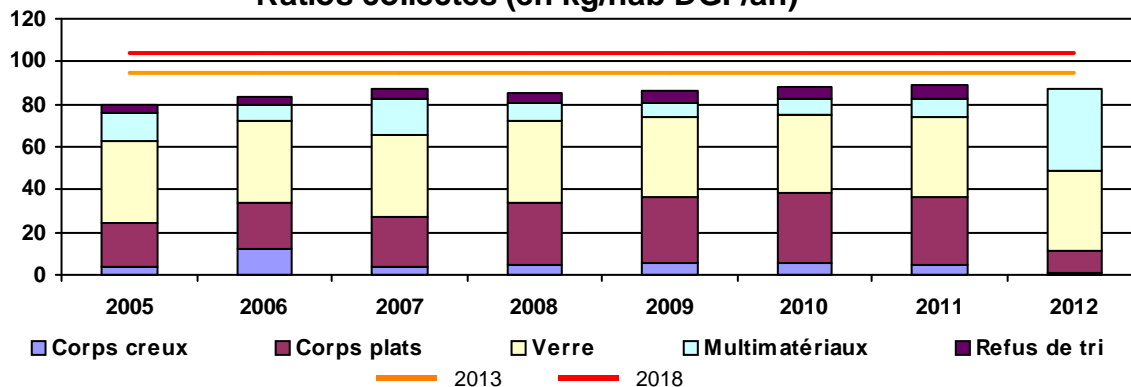
Traitement de déchets ménagers et assimilés en 2012 (en tonnes)

Type de traitement:	Tonnage	Evolution 2012
Stockage en ISDI	85 071,77	-3,51%
Stockage en ISDND	44 239,28	-19,22%
Traitement des dechets dangereux	1 419,61	25,95%
Valorisation energetique	244 431,68	-5,86%
Valorisation matiere	125 183,12	10,87%
Valorisation organique	207 832,84	7,84%

Collecte sélective

Ratios collectés :

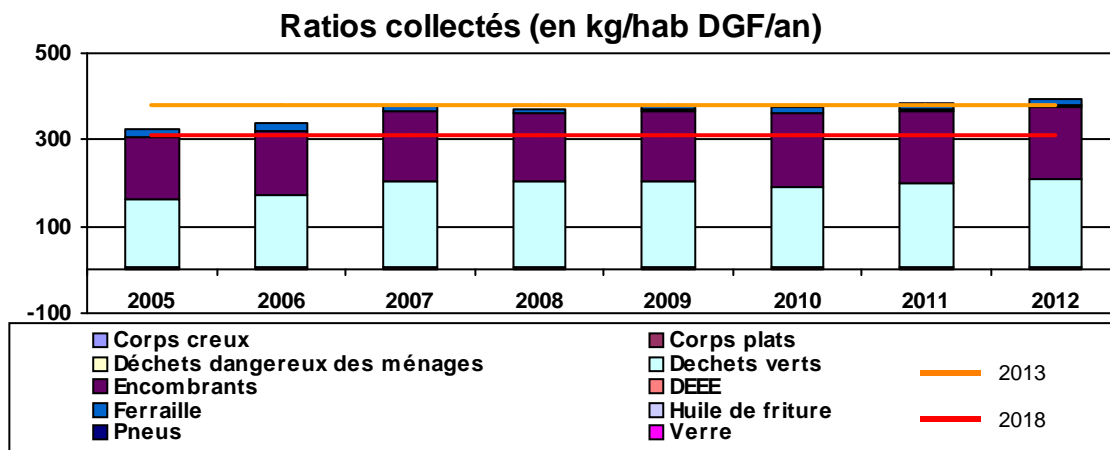
Ratios collectés (en kg/hab DGF/an)



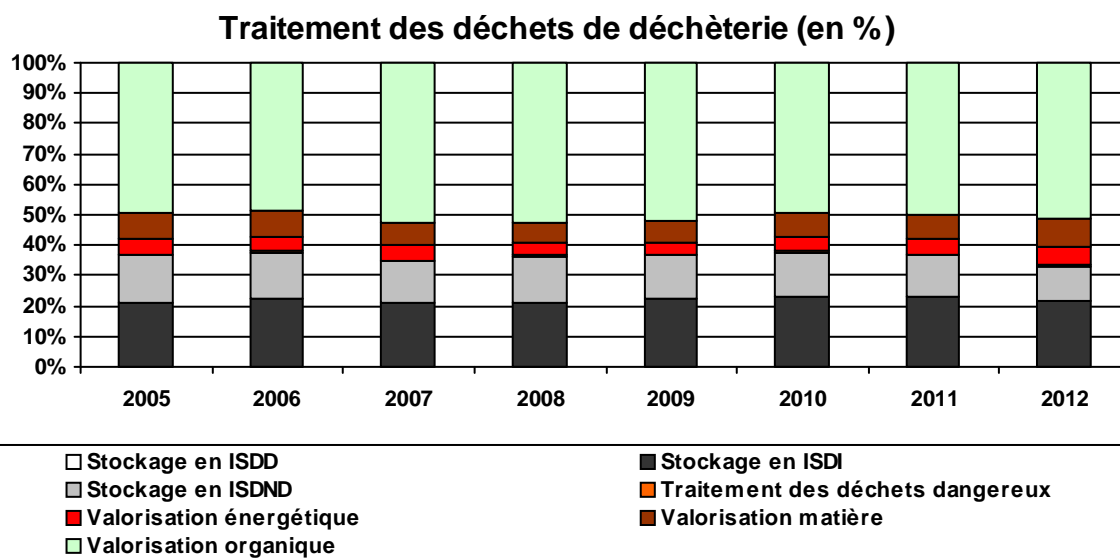
Matériaux	Tonnage	Evolution 2012
Corps creux	661,72	-86,21%
Corps plats	10 961,81	-65,76%
Multimatériaux	38 511,78	342,19%
Refus de tri	0,00	
Sacs jaune	0,00	
Verre	36 845,10	0,20%

Déchèteries

Ratios collectés :



Modes de traitement :



**Traitement des déchets de déchèteries en 2012
(en tonnes)**

Type de traitement	Tonnage	Evolution 2012
Stockage en ISDI	85 071,77	-3,51%
Stockage en ISDND	44 239,28	-13,80%
Traitement des déchets dangereux	1 419,61	25,95%
Valorisation énergétique	22 042,93	9,28%
Valorisation matière	38 202,71	25,12%
Valorisation organique	198 909,57	4,83%